

Saisines participatives

Corps

Suivez les travaux du CESE qui mobilisent les citoyennes et les citoyens

Découvrez les cinq saisines en cours avec de la participation citoyenne

Education à la vie affective, relationnelle et sexuelle

L'Education à la vie affective, relationnelle et Sexuelle (EVARS) vise à promouvoir des relations affectives saines, l'impératif de consentement, la reconnaissance des orientations sexuelles et des minorités de genre et la lutte contre les inégalités.

La participation citoyenne s'est organisée en deux étapes :

?Un **questionnaire en ligne** et un **appel ouvert à des contributions collectives** ;

?Une **journée délibérative** centrée sur le travail réalisé par les organisations de la société civile ainsi que par des professionnels et professionnelles de l'EVARS rencontrées par la Délégation.

[Télécharger la synthèse de la participation citoyenne](#)

[En savoir plus](#)

Quel financement pour les associations ?

20 millions de bénévoles animent quotidiennement plus de 1,5 million d'associations sur notre territoire ! Incontournables, elles assurent le lien entre citoyens et apportent des réponses dans de multiples secteurs : sport, aide à la personne, éducation, culture, environnement, et même démocratie ! Cependant le milieu associatif reste fragile, il fait face à la stagnation voire à la baisse de ses financements (subventions, dons, mécénat, recettes d'activités...), à des évolutions tant conjoncturelles que structurelles (difficultés à recruter des cadres, rôle de l'économie sociale et solidaire...)

C'est pourquoi, le CESE a initié une réflexion sur ce sujet avec une grande consultation pour recueillir l'avis des responsables d'association [*hormis les organisations syndicales, professionnelles, confessionnelles et politiques*]. Une journée délibérative a été organisée le 20 mars pour affiner les propositions et poursuivre les échanges.

[Télécharger la synthèse de la consultation](#)

[Télécharger la synthèse de la journée délibérative](#)

[En savoir plus](#)

L'accès au logement pour les travailleurs saisonniers

Dans la plupart des activités touristiques et agricoles, le travail saisonnier est indispensable. Il doit toutefois faire face à un défi majeur, celui du logement, qui, souvent associé à des difficultés de mobilité, menace l'attractivité et la vie économique des zones rurales et balnéaires concernées.

C'est pourquoi la [commission Territoires, agriculture et alimentation](#) du Conseil économique, social et environnemental (CESE) a décidé de [travailler sur ce sujet](#) en s'appuyant sur les retours d'expériences et les idées des personnes et organismes concernés (employeurs, salariés saisonniers, élus, associations...).

Grâce à [une consultation](#), le CESE a souhaité approfondir son analyse des problématiques relatives au logement des travailleurs saisonniers et identifier des solutions et des propositions d'actions concrètes.

[En savoir plus](#)

La réussite de l'École

Organisée au Conseil économique, social et environnemental, une **journée délibérative** a rassemblé une centaine de participantes et participants : personnels scolaires, élèves, parents d'élèves, associations, élus... Cette journée délibérative s'inscrit dans une démarche de participation citoyenne plus grande : la [commission Education, culture et communication](#) a effectué **trois déplacements dans des établissements scolaires**.

C'est grâce à ces déplacements, après une première phase de rencontres et d'échanges avec les conseillères et conseillers du CESE que les différentes personnes rencontrées ont été invitées à participer à une journée délibérative.

[En savoir plus](#)

Quelle effectivité des droits sociaux ?

Dans un contexte où le « non-recours » aux prestations sociales oscille entre 30 et 40% (DREES, 2022), le CESE a décidé de se saisir du sujet de l'effectivité des droits sociaux. Sa [Commission Affaires Sociales et Santé](#) va formuler des propositions relatives à l'«?effectivité?», afin de souligner, contrairement à ce que laisse entendre le terme «?non-recours?», que les bénéficiaires ne sont pas les seuls responsables de l'absence d'aide à laquelle ils sont éligibles.

Dans ce cadre, le CESE souhaite recueillir des expériences concrètes de différentes personnes concernées par cette problématique, afin d'analyser les chemins du droit tels qu'ils sont pensés par les pouvoirs publics et vécus par les personnes. Le Conseil organise ainsi, avec des associations et organisations partenaires, des ateliers permettant aux principaux concernés d'exprimer leur parcours, leur vécu et aussi leurs idées de potentielles solutions pour garantir l'effectivité des droits. Ces expériences viendront nourrir l'avis qui sera voté en séance plénière le 23 juin prochain.

Suivez toute [l'actualité du CESE](#) sur la participation citoyenne sur notre site, ou en vous [inscrivant à notre lettre d'information](#).

© - copyright CESE - Juin 2024